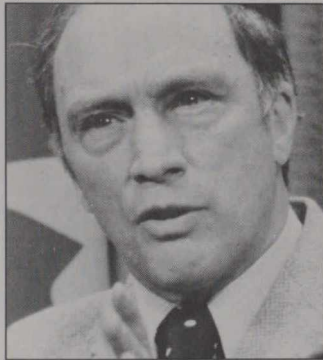


prise privée » et craint que l'État ne doive continuer à subventionner les sociétés redevenues privées.

■ **M. Pierre Elliott Trudeau** a démissionné en novembre de son poste de leader du parti libéral du Canada qui faisait de lui le chef de l'opposition depuis le mois de mai dernier. Elu pour la première fois député du Québec à la Chambre des communes en 1965, à quarante-six ans, il était devenu premier ministre en 1968, après le retrait de Lester Pearson. Pendant la durée de son ministère - onze ans - le parti libéral connut une victoire électorale éclatante (1968), puis un demi-échec (1972) suivi d'un rétablissement spectaculaire



M. Pierre Elliott Trudeau

(1974). En mai dernier, M. Trudeau dut s'effacer devant M. Joe Clark, chef du parti conservateur : celui-ci avait obtenu aux Communes vingt sièges de plus que le parti libéral et une majorité potentielle de deux sièges (voir Canada d'aujourd'hui, juillet 1979). Le successeur de M. Trudeau, qui sera lui aussi chef de l'opposition, sera élu en mars prochain au cours d'un congrès spécial, dit de nomination, que le parti libéral tiendra à Winnipeg.

■ **Croissance de la population.** Selon l'évaluation effectuée par Statistique Canada en avril dernier, la population canadienne (23 644 800 habitants) a augmenté de 9,6 % depuis le recensement décennal de juin 1971. Cette moyenne recouvre de grandes disparités entre les dix provinces de la fédération. Il est possible en effet de répartir les

provinces en trois groupes. Le premier est constitué de cinq provinces dont la population a évolué à peu près comme la moyenne nationale : les quatre provinces dites de l'Atlantique (total : 2 242 300 habitants) et la province la plus peuplée, l'Ontario (8 493 300 habitants). Le deuxième groupe est constitué de trois provinces dont le taux de croissance démographique a été nettement inférieur à la moyenne : le Québec (6 298 100 h.), le Manitoba (1 030 000 h.) et la Saskatchewan (954 900 h.). Le taux de croissance des deux premières provinces a correspondu à la moitié du taux moyen, celui de la troisième province au tiers de ce taux. Enfin, le groupe des provinces où le taux de croissance de la population a été supérieur à la moyenne nationale comprend la Colombie-Britannique (2 562 600 h.) et l'Alberta (1 998 800 h.) : dans la première province, le taux a été de près du double de la moyenne, dans la seconde il a été 2,6 fois plus élevé que le taux moyen.

■ **Ciel bilingue au Québec.** La circulation aérienne sera réglée, au Québec, en français et en anglais. C'est ce qu'une commission spéciale constituée en 1976 a récemment recommandé et ce que le gouvernement canadien a aussitôt accepté. On se rappelle que la querelle du « français dans l'air » avait affecté le transport aérien à l'approche des Jeux olympiques de Montréal. L'annonce de la création d'une commission d'étude avait alors mis fin à une longue grève. Dans son rapport, la commission préconise l'introduction du français dans les communications aériennes pour les vols aux instruments, l'usage du français pour les vols à vue ayant été introduit en 1977. Pour la formation des contrôleurs aériens, la commission recommande que l'enseignement théorique devienne bilingue à l'Institut de formation de Cornwall (Ontario). La commission avait fait procéder à de longues études de simulation du bilinguisme pour les vols aux instruments et elle avait recueilli l'avis de tous les intéressés avant de formuler ses propositions.

## MUSIQUE

■ **Oscar Peterson.** Étonnant virtuose qui, à chaque récital, est capable de faire oublier tous ses enregistrements précédents, et ils sont nombreux, tant il est étourdissant ! Plus encore peut-être qu'en duo ou en trio,



Oscar Peterson

on a pu apprécier sa technique sans faille, la lucidité de son jeu, son toucher, sa richesse rythmique et son enthousiasme. Oscar Peterson, né en 1925 à Montréal, a commencé sa carrière internationale en 1950. Il a gravé de nombreux disques. Dernier album : « Night Child » (R.C.A.) avec Joe Pass, Niel Peterson et Louis Bellson. *Entendu à la salle Pleyel, Paris.*

■ **Murray Schafer,** compositeur et musicologue, professeur à l'université Simon-Fraser (Colombie-Britannique), donne avec *le Paysage sonore* la synthèse de ses travaux. Il guide d'abord son lecteur dans une vaste excursion à travers les « paysages sonores de l'histoire », depuis le paysage naturel jusqu'au paysage postindustriel, puis il décrit ses méthodes d'analyse. Il pose enfin les fondements d'une écologie acoustique (influence du paysage sonore sur le comportement de ceux qui l'habitent) et d'une esthétique acoustique (principes d'amélioration de la qualité du paysage sonore). « Agréables ou déplaisants, légers ou puissants, audibles ou inaudibles, écrit l'auteur, les sons pénètrent les communautés humaines d'une manière décisive ». A l'atelier de recherches sur les sons du département des communications de Simon-Fraser, Schafer travaille depuis près de dix ans à un « projet d'environ-

nement sonore » qui porte sur l'étude comparée des paysages sonores à l'échelle mondiale. Murray Schafer, « *le Paysage sonore* », 392 pages, J.-C. Latès éd., Paris.

## HISTOIRE

■ **Cartes marines.** L'université Dalhousie (Halifax, Nouvelle-Écosse) a fait l'acquisition du journal de bord tenu par le cartographe de la *Marianne* au cours du voyage effectué par ce navire français, en 1684, le long des côtes de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Le document constitue un recueil des cartes dressées par les Français et montre en détail comment ils ont procédé à leur établissement.

■ **L'« affaire des personnes ».** On a commémoré en octobre dernier le cinquantième anniversaire de la célèbre « affaire des personnes » qui, au Canada, a marqué une étape dans l'histoire de la lutte pour les droits de la femme. C'est en effet le 18 octobre 1929 que les femmes du Canada et de tout l'Empire britannique ont été reconnues en tant que personnes à part entière. Jusque-là, elles étaient des personnes « en ce qui concerne les châtiments et peines » mais non en ce qui concerne les droits et privilèges (décision du droit coutumier britannique, 1876). En 1927, Emily Murphy adressa une pétition au gouvernement canadien en vue d'obtenir pour les femmes le statut de personne et de leur permettre de siéger au Sénat. Elle-même exerçait depuis longtemps, à Edmonton (Alberta), la fonction de juge de paix, mais par privilège et non selon la loi. En 1928, la Cour suprême du Canada estima que les femmes n'étaient pas juridiquement des personnes, mais l'année suivante le Conseil privé de Grande-Bretagne, saisi à son tour, déclara que les femmes étaient bien des personnes. La décision était applicable dans tout l'Empire britannique, dont le Canada faisait alors partie.